



Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec nous, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

## 1<sup>ère</sup> ÉTAPE : formation initiale (chez S'COOL AUTO)

La formation initiale est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation aux autres cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La durée de la partie pratique de la formation varie selon votre situation. Mais, si vous passez le permis pour la 1<sup>ère</sup> fois ou si vous avez un permis AM ou B1, la durée de la formation est de 20 heures au minimum, dont 15 heures sur les voies ouvertes à la circulation.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur autoroute ;
- La nuit et (ou) par intempéries si le cas se présente).

Entre autres, les thématiques suivantes sont traitées :

- Les savoir-faire de la conduite dans une circulation nulle, normale et dense en fonction des situations rencontrées (ronds-points, voies rapides, insertion, centre-ville, circulation en files, etc.);
- Les effets de la fatigue, de la consommation d'alcool, de drogues et la prise de certains médicaments sur le conducteur ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, etc.) ; la pression sociale (publicité, compétition, travail, etc.) et celle des pairs.

Ces thèmes de pédagogie sont automatiquement incluses dans tous nos modules de formation pratique et suffisent dans la plupart des cas à aborder toutes les difficultés de conduite et de sécurité routière du Programme National du Permis de conduire conforme au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Afin de mettre en confiance progressivement les « débutants » et les rendre AUTONOMES le plus vite possible, les premières leçons, pour l'acquisition des automatismes (pédales, volant, etc.), ont lieu autant que possible **HORS circulation** (parking ou autre) ou en circulation réduite. Au début des leçons votre moniteur (monitrice) vous expliquera quel est l'objectif de la leçon et ce que vous allez apprendre. Il vous donnera des explications et vous fera effectuer des exercices. Avant la fin de la leçon, il vous communiquera les progrès que vous avez faits et vous indiquera ce que vous apprendrez au prochain cours. Il vous fera faire également des révisions. N'oubliez pas de lui toutes les questions qui vous sembleraient utiles.

## **2<sup>de</sup> ÉTAPE : apprentissage anticipée de la conduite (avec votre accompagnateur)**

L'apprentissage anticipé de la conduite débute par un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2 heures avec un moniteur de l'auto-école et en présence d'au moins un accompagnateur.

À cette occasion, nous prodiguons des conseils aux accompagnateurs et continuons à les sensibiliser à la sécurité routière. Un guide est remis à l'accompagnateur.

Le résultat des évaluations est mentionné sur un **livret d'apprentissage**.

Vous devez participer à 2 rendez-vous pédagogiques d'une durée de 3 heures chacun :

- Le 1er rendez-vous a lieu entre 4 et 6 mois après la délivrance de l'AFFI
- Le 2e rendez-vous doit avoir lieu lorsque vous avez parcouru 3 000 km au minimum

Ces rendez-vous comportent une partie pratique et une partie théorique.

La présence d'au moins un des accompagnateurs est obligatoire à chaque rendez-vous.

Un 3<sup>e</sup> rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à votre demande ou à la demande d'un accompagnateur.

### **Vous devez aussi respecter les règles de conduite suivantes :**

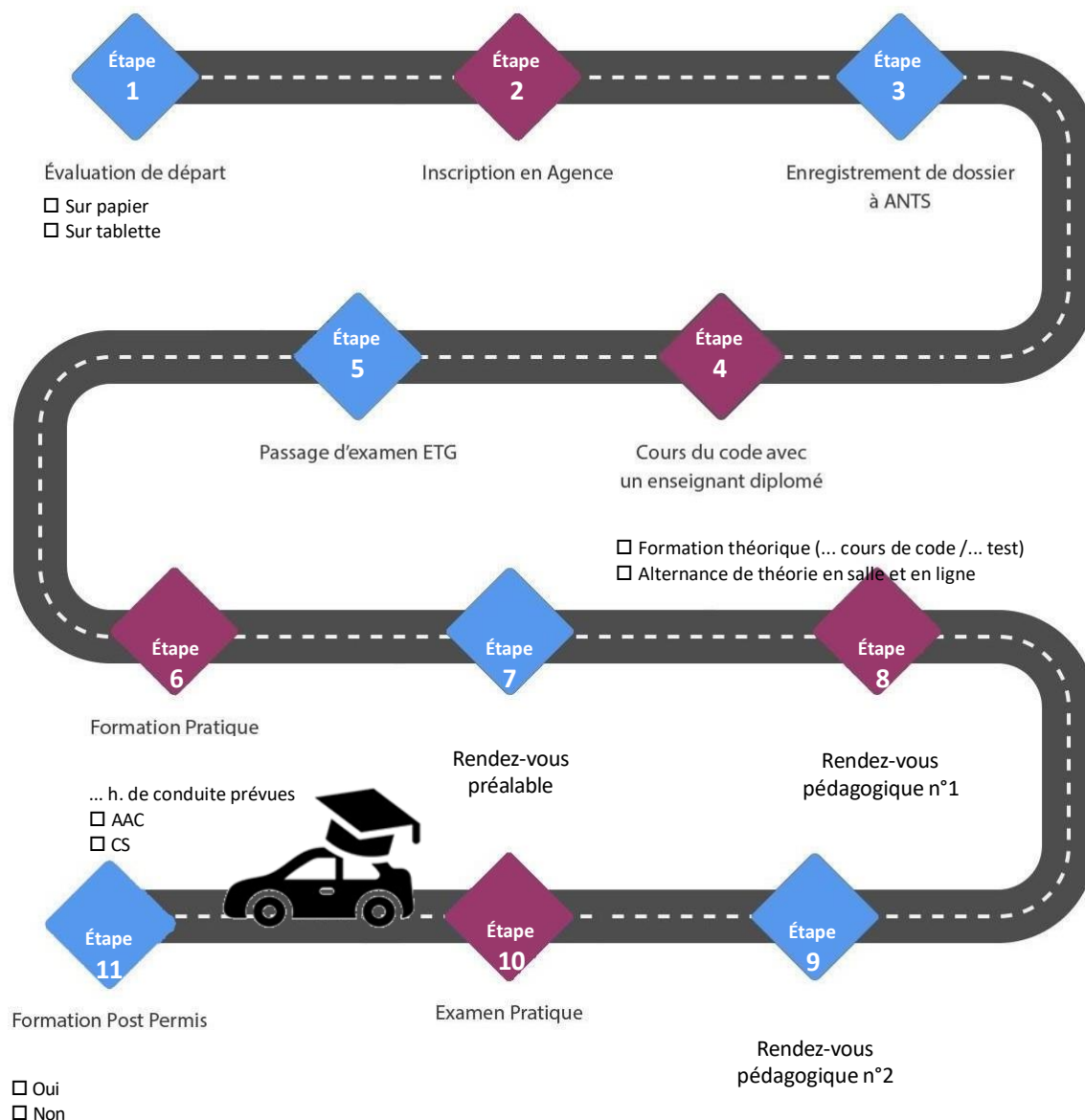
- Conduire pendant 1 an minimum
- Parcourir 3 000 km minimum
- Conduire en France. La circulation à l'étranger est interdite.
- Conduire sur le réseau routier et autoroutier
- Respecter des limitations de vitesse spécifiques.

ÉLÈVE

Prénom :

Nom :

Date début formation :



### PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des question d'entraînement au code peut être suivie à votre rythme, soit  
☐ dans un bureau de S'Cool Auto avec un enseignant ou un support média ;  
☐ via internet (code en ligne).

### PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler, de façon progressive :

- en ville ;
- rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit ;
- par tous les temps (si possible)

### COURS DE CODE en salle

Ces cours collectifs sont dispensés en présentiel par un des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### Thèmes :

- ☐ Arrêt et stationnement
- ☐ Croisement et dépassement
- ☐ Connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- ☐ Écoconduite
- ☐ Priorités

- ☐ Règles de circulation
- ☐ Signalisation
- ☐ Comportements dans les tunnels
- ☐ Visibilité
- ☐ Prise de conscience des risques
- ☐ Respect des autres usagers et partage de l'espace public.

### INFORMATIONS

Horaires à Envermeu :

**Cours théoriques** (séances de Code en salle) :



Lundi : 18h00 – 19h30  
 Mercredi : 18h00 – 19h30  
 Vendredi : 18h00 – 19h30

**Responsable pédagogique** : Amélie LANGLOIS

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance. Le parcours de formation proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec nous, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

## Parcours théorique

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement

La formation aux autres cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

## Parcours pratique

La phase de pratique peut débuter pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur autoroute ;
- La nuit et (ou) par intempéries si le cas se présente).

### De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Cela vous permet d'apprendre en observant les autres. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Une **leçon type** d'une heure, c'est environ 45 min au volant et 15 min d'explications et de discussion entre l'élève et le moniteur. Ce qui revient, pour 20 heures de conduite, à 15 heures passées à conduire au volant du véhicule et 5 heures effectuées à écouter les explications techniques et pédagogiques.

Chez nous, toute cette pédagogie indispensable à l'apprentissage de la conduite n'est pas donnée dans le véhicule et décomptée sur le temps de l'heure de conduite facturée au prix fort à l'élève.

Ces explications sont données en salle, hors du stress de la circulation, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, en émulation de groupe autour de documents pédagogiques, conservés par l'élève, qui l'aident à progresser plus rapidement. Elles interviennent dans une ambiance confortable, propice à un apprentissage de qualité. Cette formule économique pour l'élève, lui permet ainsi d'économiser sur son budget « conduite ».

Entre autres, les thématiques suivantes sont traitées :

- Les savoir-faire de la conduite dans une circulation nulle, normale et dense en fonction des situations rencontrées (ronds-points, voies rapides, insertion, centre-ville, circulation en files, etc.);
- Les effets de la fatigue, de la consommation d'alcool, de drogues et la prise de certains médicaments sur le conducteur ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, etc.) ; la pression sociale (publicité, compétition, travail, etc.) et celle des pairs.

Ces thèmes de pédagogie sont automatiquement incluses dans tous nos modules de formation pratique et suffisent dans la plupart des cas à aborder toutes les difficultés de conduite et de sécurité routière du Programme National du Permis de conduire conforme au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

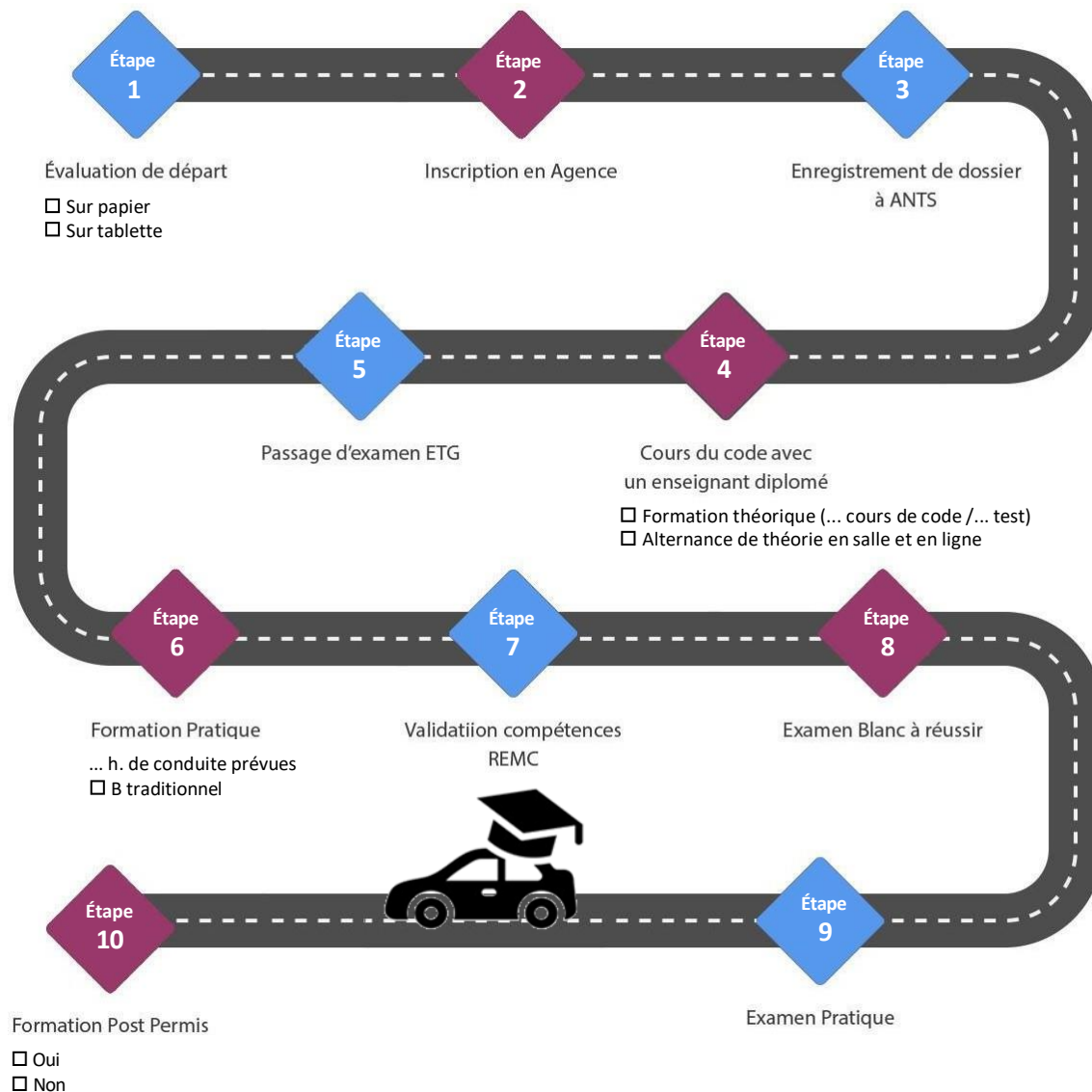
Afin de mettre en confiance progressivement les « débutants » et les rendre AUTONOMES le plus vite possible, les premières leçons, pour l'acquisition des automatismes (pédales, volant, etc.), ont lieu autant que possible **HORS circulation** (parking ou autre) ou en circulation réduite. Au début des leçons votre moniteur (monitrice) vous expliquera quel est l'objectif de la leçon et ce que vous allez apprendre. Il vous donnera des explications et vous fera faire des exercices. Avant la fin de la leçon, il vous communiquera les progrès que vous avez faits et vous indiquera ce que vous apprendrez au prochain cours. Il vous fera faire également des révisions. N'oubliez pas de lui toutes les questions qui vous sembleraient utiles.

### ÉLÈVE

Prénom :

Nom :

Date début formation :



### PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des question d'entraînement au code peut être suivie à votre rythme, soit

- ☐ dans un bureau de S'Cool Auto avec un enseignant ou un support média ;
- ☐ via internet (code en ligne).

### PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler, de façon progressive :

- en ville ;
- rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit ;
- par tous les temps (si possible)

### COURS DE CODE en salle

Ces cours collectifs sont dispensés en présentiel par un des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### Thèmes :

- ☐ Arrêt et stationnement
- ☐ Croisement et dépassement
- ☐ Connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- ☐ Écoconduite
- ☐ Priorités

- ☐ Règles de circulation
- ☐ Signalisation
- ☐ Comportements dans les tunnels
- ☐ Visibilité
- ☐ Prise de conscience des risques
- ☐ Respect des autres usagers et partage de l'espace public.

### INFORMATIONS

Horaires à Envermeu :

**Cours théoriques** (séances de Code en salle) :



Lundi : 18h00 – 19h30  
 Mercredi : 18h00 – 19h30  
 Vendredi : 18h00 – 19h30

**Responsable pédagogique :** Amélie LANGLOIS